

Ville de Castillon-la-Bataille
Extrait du registre des délibérations du
Conseil Municipal - Séance du 09
janvier 2023

NOMBRE DE MEMBRES : EN EXERCICE 23 | PRÉSENTS 17 | ABSENTS EXCUSÉS 04 | VOTANTS 21

OBJET : N° L23-01/01-07/AG MOTION DE SOUTIEN A LA VITICULTURE

L'an deux mil vingt-trois le neuf janvier à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Castillon-la-Bataille dûment convoqué le 03 janvier 2023, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Jacques BREILLAT, Maire.

Etaient présents: MM. Jacques BREILLAT, Jean-Claude DUCOUSSO, Philippe BRIMALDI, Fernand ESCALIER, Hicham TARZA, Quentin CHIQUET FERCHAUD, Pierre MEUNIER, Jean-Luc BELLEINGUER. Mmes Josiane ROCHE, Florence JOST, Christine JOUANNO, Sylvie LAFAGE, Josette DANIEL, Sophie SEIGUE, Valérie LEVERNIER, Nicole CAMPANER, Patricia COURANJOU.

Etaient absents excusés : M. Patrick TRACHET donne procuration à M. Jean-Claude DUCOUSSO, M. Jean-Pierre DORIAN donne procuration à Mme Christine JOUANNO, Mme Séverine DECROCK donne procuration à Mme Valérie LEVERNIER, M. Gérard FERAUDET donne procuration à Mme Florence JOST. M. Jean-François LAMOTHE, Mme Saliha EL AMRANI.

Le scrutin a eu lieu, M. Hicham TARZA a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

M. le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il souhaite proposer la motion de soutien à la viticulture ci-annexée.

Entendu le rapport de Monsieur le Maire,

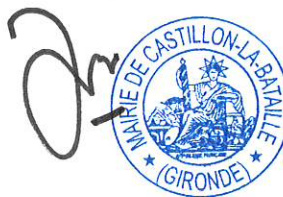
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'adopter la motion de soutien à la viticulture.

*Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En Sous-Préfecture le
Et de sa publication le*

Extrait certifié conforme au registre
des délibérations du Conseil Municipal

Le 09 janvier 2023

**Le Maire,
Jacques BREILLAT**



Soutenons la culture de la vigne et du vin en France et dans nos territoires

La vigne et le vin sont indissociables de la culture et de l'histoire de notre pays.

Depuis des siècles, le travail des vigneron·nes façonne notre terre et sculpte nos paysages. Notre patrimoine tout entier, historique, culturel, gastronomique, porte l'empreinte de la viticulture, que le monde entier, souhaite découvrir. Qu'ils soient anciens ou plus récents, nos terroirs font la fierté de nos territoires.

Au cœur de l'économie de notre pays, la vigne et le vin sont pourvoyeurs de plus de 500 000 emplois directs ou indirects, dont plus de 25000 en Gironde, des vigneron·nes aux négociants, en passant par les ouvriers agricoles, les pépiniéristes, les cavistes, les œnologues ou encore les sommeliers.

Face aux aléas climatiques, aux tensions internationales, aux évolutions sociétales et environnementales...la résilience et la détermination des femmes et des hommes du vin qui font face à ces défis forcent notre admiration.

Pourtant la tension est grande pour certains de réduire le vin à l'alcool qu'il contient, de le rendre responsable de tant de maux, de le désigner comme le nouveau péril pour la santé publique et en conséquence d'inciter à l'abstinence. Une vision radicale qui est aussi un projet mortifère pour la vigne et le vin, pour la culture qui nous lie.

A cette sinistre vision, nous, élus des territoires viticoles, opposons notre conviction, forgée par notre connaissance du monde viticole et des aspirations de nos concitoyens : toujours avec modération, le vin est le symbole du partage et de la convivialité, il est indissociable de notre art de vivre, de notre gastronomie et de notre culture.

Quand certains s'échinent à remettre en cause la place du vin dans notre pays, nous rappelons ce que sont la vigne et le vin pour nos territoires : une richesse, une source de vitalité, notre passé et notre avenir, un joyau qu'il nous faut préserver. Plusieurs de nos vignobles ont vu leurs paysages inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Face aux velléités de certains de prescrire l'abstinence en toutes circonstances, il est aussi indispensable de rappeler que la modération est la pierre angulaire du modèle de consommation responsable que les Français ont adoptée dans leur immense majorité, elle participe à la lutte contre les excès.

Enfin, la chambre d'agriculture de la Gironde dénombre plus de 2000 hectares de vignes en friche pour des raisons économiques ou arrêt de fermages. Il est urgent de lancer une campagne d'arrachage volontaire, viable et définitive afin de réduire ces surfaces qui constituent une menace sanitaire pour le reste du vignoble.

Nous ne voulons pas trouver des paysages de nos communes défigurés par ces abandons. Il s'agit maintenant d'agir pour organiser, accélérer, orienter cette réduction utile à tout le monde.

En conséquence, les élu(e)s du Conseil

Reconnaissent le caractère essentiel de la culture de la vigne et du vin dans la vitalité et l'identité de notre territoire ;

Reconnaissent le rôle des hommes et des femmes de la vigne et du vin dans la perpétuation de l'art de vivre à la française, empreint de partage et de convivialité, mais aussi de responsabilité ;

Apportent leur entier soutien aux acteurs du secteur vitivinicole en cette période de vents contraires ;

Appellent le Président de la République et l'ensemble des acteurs politiques du pays à ne pas soutenir les initiatives stigmatisantes à l'encontre des femmes et des hommes de la vigne et du vin, mais à engager un véritable projet de soutien à la filière vitivinicole à travers une politique ambitieuse et équilibrée ;

Approuvent la solution de l'arrachage pour les propriétaires souhaitant se séparer de leur vigne.